

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salon National de l'Immobilier

C'est le moment de profiter de la baisse des taux de crédit immobilier

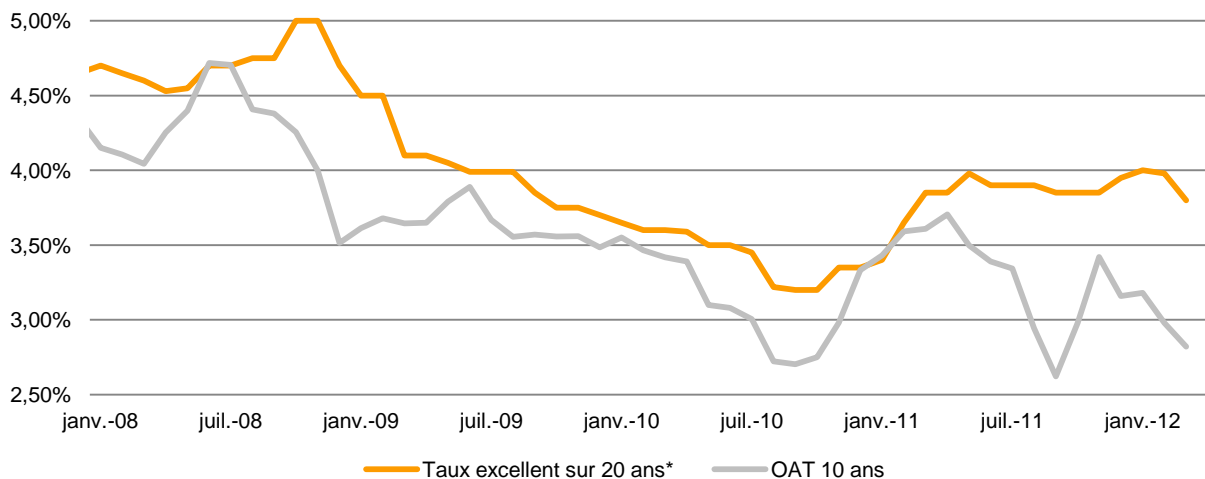
Paris, le 28 mars 2012 – Alors que le marché de l'immobilier semble s'assagir, après une année 2011 record, les banques proposent actuellement des taux très avantageux. En mars, près de 90 % d'entre elles ont baissé leurs taux de crédit avec la volonté de conquérir de nouveaux clients. En tant que courtier en crédit, meilleurtaux.com, présent sur le Salon national de l'Immobilier à Paris, joue plus que jamais son rôle d'expert pour informer et conseiller les emprunteurs et leur permettre de concrétiser leur projet immobilier.

Une baisse quasi généralisée des taux qui devrait se poursuivre en avril...

En mars, **87 % des banques ont baissé leurs taux de crédit, de 0,13 point en moyenne et pour la 1^{ère} fois depuis mi-2010, aucune banque n'a relevé ses taux.** Ainsi, le taux moyen sur 20 ans ressort à 4,20 % contre 4,31 % en janvier.

« Dans un contexte d'anticipation de baisse du nombre de transactions, les banques proposent actuellement des taux compétitifs. Compte tenu de la baisse de l'OAT 10 ans et des bonnes conditions de refinancement dont elles bénéficient, notamment auprès de la Banque centrale européenne, nous anticipons de nouvelles baisses de taux dans les semaines à venir. D'ores et déjà les premiers barèmes reçus pour avril, affichant tous une diminution, confirment cette tendance » se réjouit Hervé Hatt directeur général de meilleurtaux.com

Evolution des taux de crédit immobilier depuis 2008



*Hors assurance

Source : meilleurtaux.com

Mais des banques prudentes qui privilégient les dossiers de qualité

Dans un contexte économique tendu, **les banques sont actuellement plus prudentes, sans toutefois restreindre l'accès au crédit.** « Actuellement nous n'observons pas de durcissement des critères d'octroi de crédit. Les banques appliquent juste plus strictement les critères déjà existants, notamment le taux d'endettement, qui ne doit pas dépasser 33 % pour la majorité des profils. Il est vrai toutefois qu'elles privilégient les dossiers avec de l'apport et les crédits sur les durées de 15 à 20 ans ».

Comment préparer au mieux son dossier ? Voici quelques conseils : pouvoir justifier d'une situation professionnelle stable et de revenus réguliers depuis au moins un an, avoir de l'apport (au minimum 10 % pour financer les frais de notaire et garantie), éviter les découverts bancaires sur les 3 derniers relevés de banques, rembourser si possible ses crédits à la consommation en cours.

Evolution des profils d'emprunteurs sur un an

	janvier-février 2011	janvier-février 2012
Montant moyen des prêts	175 051 €	167 350 €
Montant moyen des apports	62 840 €	66 346 €
Montant moyen de transactions	258 226 €	251 394 €
Durée moyenne des prêts	19,1 ans	19 ans
Montant moyen des revenus de l'emprunteur	3 082 €	3 151 €
Age moyen de l'emprunteur	36,5 ans	36,7 ans
Part des emprunteurs de moins de 35 ans	50 %	47,4 %
Part des primo-accédants	70 %	68 %
Part des dossiers avec PTZ +	46,5 %	13,2 %

Source : meilleurtaux.com

C'est peut-être le moment de renégocier votre crédit immobilier ?

Compte tenu de la baisse des taux de crédit immobilier, **si vous avez souscrit votre crédit il y a quelques années, vous avez peut-être intérêt à renégocier votre crédit.** Les prêts obtenus au 2^{ème} semestre 2008 alors que les taux dépassaient 5 % sur 20 ans peuvent ainsi être concernés.

« *Le principe de la renégociation : faire racheter son crédit immobilier par une autre banque pour bénéficier des taux actuellement avantageux (entre 3,80 % et 4,30 % sur 20 ans). Compte tenu des frais engendrés par cette opération – liés au remboursement anticipé notamment - celle-ci se révèle en général intéressante lorsque l'écart de taux est supérieur à 1 % ou lorsqu'il est possible de diminuer la durée du crédit* » explique Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.

Meilleurtaux.com est présent au Salon National de l'Immobilier (stand B41)

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. L'offre de Meilleurtaux s'est étendue aux autres crédits et à l'assurance. Les services sont accessibles à partir du site Internet www.meilleurtaux.com, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 160 agences à Paris et en région.

Contacts presse

Sandrine Allonier / Franck Lethorey
Tél. : 01 41 97 98 67/ 01 41 97 99 14
communication@meilleurtaux.com
twitter.com/meilleurtauxcom